

Sébastien LEROY

Le personnel médical de la Cour  
de Bruxelles sous le gouvernorat  
de Charles de Lorraine  
(1741-1780)

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes suivantes, pour leur aide dans la réalisation de cet article :

Messieurs Bruno Bernard et Didier Martens, professeurs à l'Université libre de Bruxelles, pour avoir relu et corrigé l'article qu'ils m'ont conseillé de publier.

Madame Sophie Simon, conservateur-adjoint des collections communales montoises, pour m'avoir partagé l'image de la peinture anonyme représentant Nicolas François Joseph Eloy conservé à l'Artothèque de la ville de Mons.

Nous possédons de nombreuses informations concernant la médecine générale et populaire au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quant à la médecine dans les grandes Cours européennes, notamment à la Cour de France, elle a déjà fait l'objet de quelques ouvrages<sup>(1)</sup>. Mais l'histoire du service de santé de la Cour de Bruxelles reste encore un sujet largement délaissé au profit, par exemple, de l'histoire des grands personnages qui y résidèrent. Cette thématique méritait d'être éclaircie, afin de mieux comprendre l'exercice de la médecine aux Temps Modernes, autant dans ses enjeux proprement médicaux qu'à travers ses luttes de pouvoir. Si l'on s'en réfère à l'article de Claude Bruneel concernant l'histoire des anciens étudiants en médecine de l'Université de Louvain, celle-ci ne se résume guère qu'à une ligne dans la matricule de l'université : « *Leurs épreuves, leurs lauriers, leurs écrits reposent encore dans l'ombre* »<sup>(2)</sup>. Il en est de même pour les membres du personnel médical de la Cour de Bruxelles. En effet, de manière générale, il n'existe que peu d'informations biographiques les concernant et ils ne laissent par ailleurs dans les archives que de brèves traces de leur passage à la Cour. En 1980, Paul de Zuttere écrivait : « *la plupart de ces gens de service sont méconnus ou voués à l'obscurité. Il en est de même de maints artistes, artisans d'art, chirurgiens, médecins et musiciens qui gravitèrent à l'ombre du prince et dont le nom mérite cependant d'être tiré de l'oubli et associé aux fastes de la Cour* »<sup>(3)</sup>. Il me semblait donc indispensable d'approfondir la recherche concernant tout le personnel médical du gouvernorat de Charles de Lorraine<sup>(4)</sup>.

---

(1) Voir par exemple Alexandre LUNEL, *La maison médicale du roi : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, le pouvoir royal et les professions de santé, médecins, chirurgiens, apothicaires*, Seyssel, 2008, ou encore Elisa ANDRETTA, Marilyn NICLOUD (dir.), *Être médecin à la cour : Italie, France, Espagne, XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Florence, 2013.

(2) Claude BRUNEEL, *Répertoire des thèses imprimées de l'Université de Louvain (1425-1797). Première partie. Faculté de médecine : fonds de la Bibliothèque centrale* (Catalogues, inventaires et répertoires de la bibliothèque centrale, 3), Louvain, 1977, p. VI.

(3) Paul DE ZUTTERE, « Quelques artistes et officiers civils au service de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens – Glanes sur eux et leur famille (Première partie) », dans : *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, 57, 1980, p. 39.

(4) Voir aussi le mémoire sur le sujet pour de plus amples informations: Sébastien LEROY, *La médecine et le service de santé de la Cour de Bruxelles sous le gouvernorat*

Dans les Pays-Bas autrichiens, les conflits entre les différents praticiens étaient monnaie courante. Par ailleurs, pouvoir central et autorités locales tentaient chacun de réformer l'exercice de la médecine à leur convenance et, tandis que l'étudiant en médecine apprenait son futur métier à Louvain, dans un contexte universitaire, l'apprenti chirurgien et l'apothicaire apprenaient leur art en ville, au sein d'une corporation clairement infériorisée dans la hiérarchie sociale d'Ancien Régime<sup>(5)</sup>. Les membres du service de santé de la Cour jouissaient, quant à eux, d'un prestige supérieur à celui de leurs collègues travaillant en ville ou à la campagne. Et parmi eux, certains acquéraient une plus grande influence, notamment grâce au titre qui leur était conféré et à la confiance du prince. Comme l'écrit Agostino Paravicini Bagliani : « [...] *la profession de médecin de Cour oscille aussi constamment entre privilèges et dangers* »<sup>(6)</sup>. Nous pouvons en dire tout autant pour les chirurgiens et apothicaires de la Cour, qui subissaient le contrôle et la domination de leur supérieur médecin.

La petite Cour de Bruxelles était assez cosmopolite, notamment en raison de l'influence qu'exerçaient sur elle plusieurs grandes Cours européennes. Parmi elles, celle de Vienne, depuis laquelle s'exerçait l'autorité politique, celle de Paris, d'où provenaient les modes de l'époque, mais aussi celle de Nancy d'où étaient originaires certains membres de l'entourage du gouverneur général Charles de Lorraine<sup>(7)</sup>. Et l'on doit aussi mentionner la présence à la Cour de Bruxelles d'Allemands, d'Italiens, de Magyars, de Français, etc...<sup>(8)</sup> Quant aux membres du service de santé, s'ils étaient généralement choisis parmi les meilleurs disponibles à l'époque dans les Pays-Bas autrichiens, il arrivait aussi, comme on le verra, qu'on ait été les chercher au-delà des frontières.

---

*de Charles de Lorraine (1741-1780)*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 2017-2018, Mémoire de master en Histoire sous la direction du Prof. Michèle Galand.

(5) Voir l'article de Claude BRUNEEL, « Les pouvoirs publics, la médecine et la santé dans les Pays-Bas autrichiens », dans : Moritz CSÁKY, Andrea LANZER (éd.), *Étatisation et bureaucratie: Staatswerdung und Bürokratie : Symposion der Österreichischen Gesellschaft zur Erforschung des 18. Jahrhunderts*, Vienne, 1990, pp. 59-85.

(6) Agostino PARAVICINI BAGLIANI, « Conclusion », dans : Elisa ANDRETTA, Marilyn NICLOUD (dir.), *Être médecin à la cour*, op. cit., p. 268.

(7) André VANRIE, *Inventaire des archives de la Maison de Charles de Lorraine*, Bruxelles, 1981, pp. 5-6.

(8) Paul DE ZUTTERE, « Quelques artistes et officiers civils au service de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens – Glanes sur eux et leur famille (Première partie) », dans : *Annales de la Société Royale*, op. cit., 57, 1980, p. 42.

## L'organisation du service de santé

La Cour de Bruxelles était partagée en trois grands départements : le département du Grand Maître, le département du Grand Écuyer et le département du Grand Maître des cuisines. Au sein du premier se trouvait le service de santé, regroupant une quarantaine de membres durant tout le gouvernorat. À titre de comparaison, la maison médicale du roi de France comptait, quant à elle, plusieurs centaines de membres à l'aube de la Révolution française<sup>(9)</sup>. Mais, pour une petite Cour comme celle de Bruxelles, de taille beaucoup plus réduite, le nombre reste tout de même important. Les premiers médecins, chirurgiens et apothicaires à la Cour du nouveau gouverneur général ne furent officiellement nommés qu'à partir de l'année 1745. Tout laisse à penser que Charles de Lorraine aimait à s'entourer d'un certain nombre de praticiens en raison de ses nombreux problèmes de santé, aggravés par une alimentation trop riche et déséquilibrée, le menant au surpoids<sup>(10)</sup>. En effet, il souffrait de manière chronique de douleurs aux jambes et de maux engendrés par des ulcères, des érysipèles et autres affections l'empêchant de se déplacer et l'obligeant à souvent s'aliter. Au sein du personnel médical se présentaient par ordre d'importance : médecins, chirurgiens, chirurgiens-dentistes, apothicaires et infirmiers (voir Fig. 1). L'on pouvait aussi, à partir des années 1760-1770, incorporer au sein de ce service des médecins et chirurgiens de la vénerie de Tervuren, ceux-ci appartenant à la fois au premier et au deuxième département<sup>(11)</sup>. Dans la hiérarchie socio-professionnelle du XVIII<sup>e</sup> siècle, les médecins dominaient les chirurgiens et les apothicaires de par leurs études universitaires. Les titres de médecin et chirurgien de « *Leurs Altesses Sérénissimes* »<sup>(12)</sup>, appelés aussi médecin et chirurgien « *du corps* », étaient plus prestigieux que ceux de médecin et chirurgien « *de Cour* ». Cette différence venait généralement du fait que les praticiens « *du corps* » prenaient soin du gouverneur général ainsi que de ses proches, ce qui leur procurait prestige et meilleur revenu, tandis que ceux « *de Cour* » consacraient en principe leurs soins aux gens de la Cour. Cependant, il arrivait que certains praticiens de Cour doivent remplacer des

---

(9) Alexandre LUNEL, *La maison médicale du roi*, op. cit., p. 304.

(10) Voir le mémoire de Marc LIBERT, *Les habitudes alimentaires à la Cour de Bruxelles au XVIII<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement en 1749-1750*, vol. 1, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 1991, Mémoire de master en Histoire sous la direction du Prof. Hervé Hasquin.

(11) Voir le *Calendrier de la Cour de Bruxelles de 1745 à 1780*.

(12) C'est-à-dire Charles de Lorraine et son épouse Marie-Anne d'Autriche. Cette dernière mourut à la suite d'un accouchement difficile le 16 décembre 1744. Anne-Charlotte de Lorraine, la sœur du gouverneur général, la remplacera au sein de ce titre à son arrivée en 1754 à Mons jusqu'à sa mort en 1773.

médecins ou chirurgiens du corps absents pour maladie, voyage ou autres raisons encore. Au sein des deux catégories précitées, certains praticiens occupaient des fonctions spécifiques :

- Le premier médecin ou proto-médecin.

Tout comme dans la structure médicale du roi de France au XVIII<sup>e</sup> siècle, le premier médecin était le chef du service de santé de la Cour. Cette position demeure, tout au long du siècle, une charge convoitée et reconnue de tous car elle mène généralement à la fortune et attise la jalousie à la Cour de par son intimité avec le gouverneur général et ce, malgré l'importance grandissante de la position rivale qu'est celle du premier chirurgien<sup>(13)</sup>. Le premier médecin était chargé de maintenir la bonne santé du gouverneur général ainsi que de ses proches et possédait en outre l'autorité suprême dans l'organisation

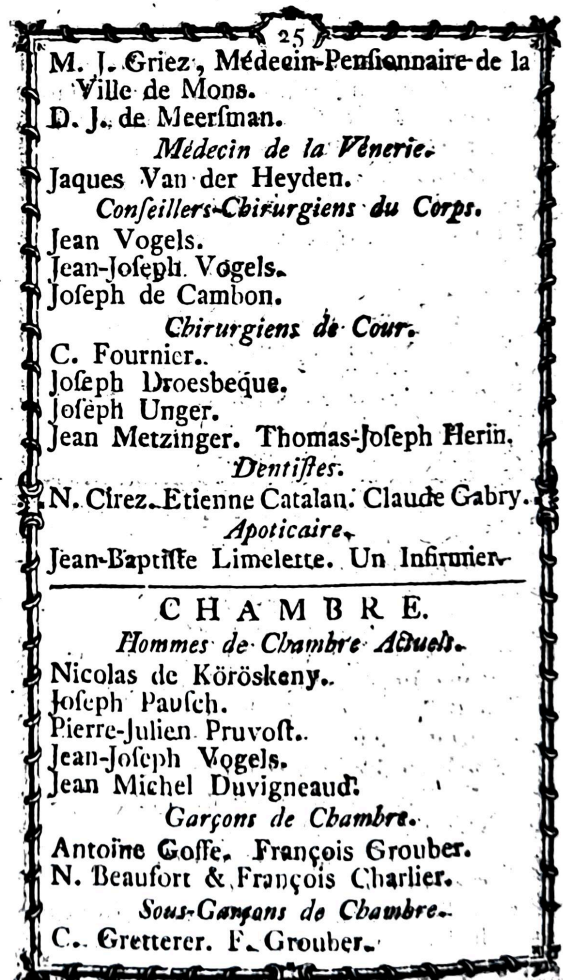
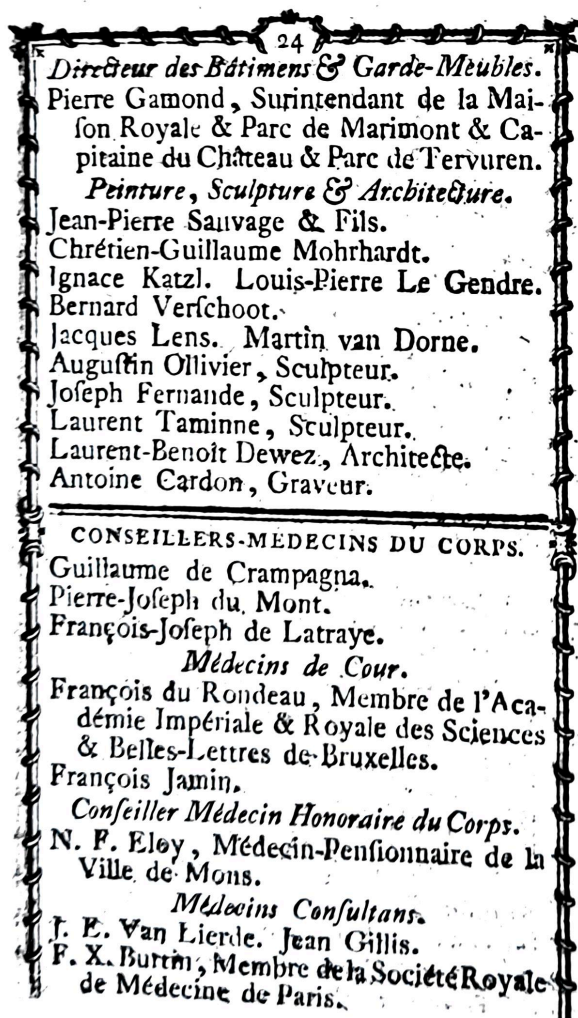


Fig. 1 - Calendrier de la cour de son altesse royale le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, Bruxelles, 1780, pp. 24-25.

(13) Alexandre LUNEL, *La maison médicale du roi*, op. cit., pp. 304-306.

de la médecine au sein de la Cour ainsi que dans les hôpitaux. François-Xavier Burtin en fut un parfait exemple : proto-médecin de Charles de Lorraine, il s'est également occupé de la gestion de l'hôpital Saint-Pierre à Bruxelles<sup>(14)</sup>.

- Le premier chirurgien.

Il était le chef du service de chirurgie de la Cour. Il veillait au pansement des malades, aux opérations chirurgicales et plus particulièrement aux soins du gouverneur général et de ses proches. Bien qu'il ne fût pas l'égal du premier médecin comme à la Cour de France au XVIII<sup>e</sup> siècle, il détenait néanmoins l'autorité et le titre de chef des rôles et avantages octroyés au métier de chirurgien-barbier et entretenait aussi des relations étroites avec le gouverneur général<sup>(15)</sup>.

- Le médecin consultant ou conseiller médecin.

Médecin du corps spécifiquement attaché au service de « *Leurs Altesses Sérénissimes* », il lui incombait de donner des conseils, des consultations ainsi que des renseignements.

- Le médecin honoraire.

Médecin recevant une rémunération fixée ou tarifée en fonction des services rendus, il était soit attaché à la Cour, soit indépendant de celle-ci. Il ne vivait pas forcément auprès de la Cour à Bruxelles. Il était appelé pour ses conseils et ses soins si cela était nécessaire.

- Le médecin et chirurgien de la vénerie.

Ces praticiens ne travaillaient pas vraiment « à la Cour », mais pour la Cour, lorsqu'elle se déplaçait à la vénerie de Tervuren.

- Le chirurgien-dentiste.

Professionnel de l'art dentaire, ce praticien ne se préoccupait que des dents, des gencives et des os de la mâchoire des gens de la Cour.

---

(14) Marie-Jeanne STALLAERT, *François-Xavier Burtin. Portraits d'un collectionneur*, Bruxelles, 1995, Mémoire de master en Histoire sous la direction du Prof. Hervé Hasquin, p. 17.

(15) En ce qui concerne la Cour de France, voir Alexandre LUNEL, *La maison médicale du roi*, op. cit., pp. 307-308 ; p. 311.

18 CALENDRIER DE LA COUR, A BRUXELLES. -- 1744-1780.

CHAPELLE ROYALE ET DÉPENDANCE.

CHAPELAINS.

<p>NICOLAS CLOCQUET, abbé de Caudenberg, chapelain, premier chapelain-né de la chapelle royale et curé de la cour (1760-1769). FRANÇOIS GÉNÉRÉ, abbé de Parcq, archi-</p>	<p>chapelain de l'Impératrice (1765-1778). GILLES-JOSKPH WARNOTS, abbé de Caudenberg, premier chapelain-né de la chapelle royale et curé de la cour (1770-1780).</p>
---	--

CONFESSEURS DE S. A. R.

<p>Le R. P. HÜLLER, de la compagnie de Jésus, docteur en théologie (1745).</p>	<p>Le R. P. WICKART HALLERSTEIN, de la compagnie de Jésus (1745-1780).</p>
--	--

CHAPELAINS CONFESSEURS DE LA COUR.

<p>ALBERT-MATHIAS-JOSEPH DE LAMBERTS, chanoine de la collégiale d'Andenne (1745-1766). ANTOINE-JOSEPH PRO (1745-1746).</p>	<p>CHARLES MARSILLE (1745-1750). PIERRE-ALEXANDRE MAGHE (1745-1759). Le père FÉLICIEN, DE SAINTE-THÉRÈSE, carme déchaussé (1761-1772).</p>
--	--

CÉRÉMONIAIRE.

<p>JACOB-JOSEPH GUERRY (1745-1749). JACQUES-JOSEPH GUERRY, chanoine de la collégiale de Soignies (1751-1773).</p>	<p>FRANÇOIS-GUILLAUME STALLART (1774-1780).</p>
---	---

MAITRE DE CHAPELLE.

<p>JOSEPH FIOCO (1745-1746).</p>	<p>HENRI-JACQUES DE CRÛES (1750-1780).</p>
----------------------------------	--

MÉDECINS DE LL. AA. SS.

<p>LÉOPOLD DE LEUZELTER (1745). COLIN (1745-1746). PIERRE-ALEXANDRE MANDERLIER (1745-1769). PIERRE-JOSEPH DU MONT (1751-1780). TÉRENCE BRADI-PROTO, médecin des armées de S. M. l'Impératr.-Reine (1752-1768). GUILLAUME DE CRAMPAGNA (1759-1780). DEVAULX, médecin consultant (1759-1776).</p>	<p>ABATE (1764-1773). JACQUES-ÉM. VAN LIERDE (1769-1780). JEAN GILLIS (1771-1780). BURTIN, membre de la Société royale de médecine de Paris (1774-1780). FRANÇOIS-JOSEPH DE LATRAYE (1776-1780). J. GRIEZ, médecin pensionnaire de la ville de Mons (1778-1780). D.-J. DE MEERSMAN (1778-1780).</p>
---	---

MÉDECINS DE LA COUR.

<p>MARTIN (1745). NICOLAS JAMIN (1745-1765). FRANÇOIS JAMIN (1760-1780). FRANÇOIS DU RONDEAU, membre de</p>	<p>l'Académie de Bruxelles (1767-1780). F. ELOY, conseiller, médecin honoraire (1775-1780).</p>
---	---

CHIRURGIENS DE LL. AA. SS.

<p>JOSEPH LE GRAND (1745-1777). ANTOINE STALLART (1745-1761). BOUQUIÉ (1759-1767).</p>	<p>JEAN VOGHELS (1769-1780). JEAN-JOSEPH VOGELS (1775-1780). JOSEPH DE CAMBON (1778-1780).</p>
--	--

CHIRURGIENS DE LA COUR.

<p>FOURNIER (1745-1780). JOSEPH DROESBEQUÉ (1759-1780). JEAN MITZINGER (1776-1780).</p>	<p>THOMAS-JOSEPH HERRIN (1779-1790). JOSEPH UNGER (1771-1780).</p>
---	--

Fig. 2 - Almanach de la cour de Bruxelles sous les dominations autrichienne et française, la monarchie des Pays-Bas et le gouvernement belge, de 1725 à 1840, Bruxelles, 1864, p. 18.



## La composition du service de santé (par ordre chronologique)

### Les médecins du corps

#### Léopold de Lebzelter (ou Johann Léopold Ritter von Lebzelter)

Né à Vienne en 1702 et mort au même endroit en 1775, Léopold de Lebzelter fut l'unique fils de Karl Wolfgang von Lebzelter, médecin du corps réputé et appelé dans les milieux de la haute noblesse autrichienne, ainsi qu'au lit de l'empereur Joseph I<sup>er</sup>, malade, en 1711. Afin de suivre les traces de son père, Léopold s'engagea dans les études de médecine à l'Université de Vienne. Au fil des années, il devint le médecin personnel à la Cour impériale ainsi que le « *Rector Magnificus* » de l'université<sup>(16)</sup>. En 1725, Léopold de Lebzelter quitta la capitale autrichienne pour Bruxelles, afin d'assister la nouvelle gouvernante des Pays-Bas autrichiens, l'archiduchesse Marie-Élisabeth d'Autriche, sœur des Empereurs Joseph I<sup>er</sup> et Charles VI, en tant que médecin en chef des troupes de Sa Majesté. En 1744, Léopold fut appelé à épauler la Princesse Marie-Anne d'Autriche, la petite sœur de l'Impératrice Marie-Thérèse et femme du gouverneur général Charles de Lorraine<sup>(17)</sup>. En effet, celle-ci subit un accouchement difficile d'une fille mort-née le 6 octobre. Suite à cet accouchement, la Princesse fut victime d'une grave infection et mourut le 16 décembre à l'âge de 26 ans. Léopold de Lebzelter fut nommé en 1745 conseiller médecin du corps de Charles de Lorraine en récompense de l'assistance médicale apportée à Marie-Anne d'Autriche<sup>(18)</sup>. Il ne resta que cette même année au service de la Cour de Bruxelles, portant assistance médicale au gouverneur et s'occupant de vérifier les médicaments délivrés aux gens de la Cour<sup>(19)</sup>.

(16) Constant VON WURZBACH, s. v. Lebzelter, dans : *Biographisches Lexikon des Kaiserthums Oesterreich*, 14, Vienne, 1865, p. 277.

(17) Renate ZEDINGER, *Die Verwaltung der Österreichischen Niederlande in Wien (1714-1795)*, Vienne, 2000, p. 198.

(18) Eva IRBLICH, « Lettre de l'Impératrice Marie-Thérèse à Gérard Van Swieten après le décès de l'archiduchesse Marie-Anne », dans : Claudine LEMAIRE (dir.), *Charles-Alexandre de Lorraine : gouverneur général des Pays-Bas autrichiens (Europalia 87 Österreich)*, Bruxelles, 1987, p. 249.

(19) *Almanach de la cour de Bruxelles sous les dominations autrichienne et française, la monarchie des Pays-Bas et le gouvernement belge, de 1725 à 1840*, Bruxelles, 1864, p. 18 (voir Fig. 2) ; Pour les médicaments, voir Archives Générales du Royaume, Maison de Charles de Lorraine, 207, Mémoire des médicaments fournis à l'usage des officiers et gens de la Cour par l'apothicaire Joseph Anton Purgstaller, Bruxelles, du mois d'août au mois d'octobre 1745, n° 48.

### Nicolas-François Colin

Nicolas-François Colin travailla comme médecin personnel de Charles de Lorraine pendant deux ans (1745-1746)<sup>(20)</sup>. En 1755, il exerçait à Strasbourg comme docteur en médecine<sup>(21)</sup>.

### Pierre-Alexandre Manderlier

Originaire de Gosselies, Pierre-Alexandre Manderlier décrocha son baccalauréat en médecine en 1699, ainsi que sa licence en 1704 à l'Université de Louvain<sup>(22)</sup>. Il est considéré comme un des médecins principaux à Bruxelles dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle : médecin de la famille noble de Calenberg, médecin de l'archiduchesse Marie-Élisabeth d'Autriche par un décret en 1726 du ministre plénipotentiaire Visconti et premier médecin du gouverneur Charles de Lorraine de 1745 à 1769, date de sa mort<sup>(23)</sup>.

### Pierre-Joseph Dumont

Pierre-Joseph Dumont fit ses études à l'Université de Louvain et fut promu en médecine le 28 avril 1728<sup>(24)</sup>. Il fut en outre médecin de Charles de Lorraine pendant vingt-neuf ans (1751-1780)<sup>(25)</sup>. Ses longues années de pratique auprès du gouverneur général étaient tout simplement dues au fait de sa renommée tirée des années antérieures à la Cour de l'archiduchesse Marie-Élisabeth d'Autriche. En effet, il fut l'un des cinq médecins de la gouvernante depuis 1734 jusqu'à sa mort en 1741. Plus tard, en 1750, Pierre-Joseph Dumont fut nommé conseiller médecin honoraire de Charles de Lorraine. L'appréciation du médecin par ce dernier s'accrut avec les années. Durant la maladie de la goutte du gouverneur entre octobre 1766 et début 1767 qui l'empêcha de se déplacer, Dumont fut présent afin de l'assister<sup>(26)</sup>. Il eut même l'honneur de proposer un moyen curatif qui

(20) *Almanach de la cour, op. cit.*, p. 18 (voir Fig. 2).

(21) Alain PETIOT, s. v. Colin (Nicolas-François), dans : *Les Lorrains et l'empire : dictionnaire biographique des Lorrains et de leurs descendants au service des Habsbourg de la maison d'Autriche*, Versailles, 2005, p. 126.

(22) Claude BRUNEEL, Claude DE MOREAU DE GERBEHAYE, *Les gradués de la faculté de médecine de l'ancienne université de Louvain, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles* (Commission royale d'histoire), Bruxelles, 2004, pp. 77-78.

(23) Eugène BACHA, Hector DE BACKER, *Le journal du comte Henri de Calenberg pour l'année 1743*, 2, Bruxelles, 1915, p. 170 ; Pour ses services auprès de Charles de Lorraine, voir *Almanach de la cour, op. cit.*, p. 18 (voir Fig. 2).

(24) Corneille BROECKX, *Histoire du Collegium Medicum Bruxellense*, Anvers, 1862, p. 458.

(25) *Almanach de la cour, op. cit.*, p. 18 (voir Fig. 2).

(26) Archives Générales du Royaume, Secrétairerie d'Etat et de Guerre, 2624, Biographie du médecin Dumont, juillet 1780, n° 29.

amena la guérison du gouverneur général. En 1771, deux ans après la mort de Manderlier, Dumont prit la place de ce dernier en tant que premier médecin du corps du gouverneur général. Comme à son collègue, il lui était demandé de suivre régulièrement les maladies du Prince, que ce soit à la campagne, en ville ou hors de la ville, si son collègue médecin du corps Guillaume de Crampagna était malade<sup>(27)</sup>. En janvier 1777, il fut élu, avec son collègue de la Cour François-Xavier Burtin, membre de la Société royale de médecine de Paris<sup>(28)</sup>.

### Térence de Brady

Provenant d'une dynastie originaire d'Irlande, certains de ses ancêtres étaient nobles. Le chevalier Térence de Brady était médecin de la pharmacologie et proto-médecin des armées impériales. Après trente années de loyaux services, il devint, grâce à l'impulsion de l'Impératrice Marie-Thérèse, lieutenant-colonel impérial des régiments d'infanterie<sup>(29)</sup>. Il fut en outre médecin du corps de Charles de Lorraine, tout en étant proto-médecin des armées impériales de 1752 à 1770<sup>(30)</sup>. Entretemps, il fut incorporé dans la noblesse de Bohême en 1758<sup>(31)</sup>.

### Henri-Louis-François de Scheppere

Né à Renaix, il étudia la médecine à la Faculté de l'Université de Montpellier<sup>(32)</sup>. On sait qu'il pratiquait la médecine à Lille en 1740 et qu'il devint greffier du collège de médecine de la ville en 1749<sup>(33)</sup>.

Afin de pratiquer la médecine dans nos régions, il partit à la Faculté

(27) Archives Générales du Royaume, Conseil des Finances, 2516, Affaires de la mortuaire de Charles de Lorraine concernant les gages et pensions à payer, Bruxelles, le 27 mars 1781.

(28) Claude BRUNEEL, Jean-Paul HOYOIS, s. v. BURTIN (François-Xavier de), dans : *Les grands commis du gouvernement des Pays-Bas autrichiens : dictionnaire biographique du personnel des institutions centrales* (Studia, 84), Bruxelles, 2001, p. 138.

(29) Carl Georg Friedrich HEYER VON ROSENFELD, s. v. Frhr. Von Brady, dans : *J. Siebmacher's grosses und allgemeines Wappenbuch: in einer neuen, vollständig geordneten und reich vermehrten Auflage mit heraldischen und historisch-genealogischen Erläuterungen*, 4, n° 3, Nuremberg, 1873, p. 100.

(30) *L'Almanach de la cour de Bruxelles* de 1864 mentionne pourtant bien dans le comme médecin du corps de 1752 à 1768 (voir Fig. 2). Il est pourtant bien dans le *Calendrier de la Cour de Son Altesse Royale* jusqu'en 1770 en tant que conseiller-médecin du corps. Voir *Calendrier de la Cour*, op. cit., 1770, p. 24.

(31) Jan PAŘEZ, Hedvika KUCHAROVÁ, *The Irish Franciscans in Prague 1629–1786*, Prague, 2015, p. 11.

(32) Paul Denis DU PÉAGE, « Note d'état civil de la région du Nord », dans : *Recueil de la Société d'études de la province de Cambrai*, 36, série 2, fasc. 7, avril 1932, p. 308.

(33) Henri LECLAIR, « Les hôpitaux militaires de Lille avant la Révolution », dans : *Recueil de la Société d'études de la province de Cambrai*, 17, mai 1925, p. 155.

de médecine de l'Université de Louvain pour obtenir le diplôme. Il le reçut le 12 novembre 1749<sup>(34)</sup>. Cinq ans plus tard, il devint médecin consultant de Charles de Lorraine et resta à la Cour de Bruxelles durant trois années, de 1755 à 1758<sup>(35)</sup>.

### Guillaume de Crampagna

Né à Ax (Ariège) le 13 mars 1719, il décéda à Prague le 2 février 1800<sup>(36)</sup>. Les talents de Guillaume en chirurgie l'amènèrent, à partir du 10 avril 1748, à se mettre au service de Clément-Auguste de Bavière, archevêque-électeur de Cologne, en tant que chirurgien personnel. Suite aux différentes appréciations émises sur son travail, le frère de l'archevêque, Jean-Théodore de Bavière, prince-évêque de Liège, lui attribua le titre de gentilhomme ordinaire de bouche personnel le 4 décembre 1755. À la suite de ses services auprès de l'archevêque-électeur, Guillaume de Crampagna fut attaché comme médecin-chirurgien conseiller à la Princesse Marie-Charlotte-Louise de Lorraine, puis à Anne-Charlotte de Lorraine et au gouverneur général Charles de Lorraine. Il ne travailla auprès d'Anne-Charlotte de Lorraine à Mons qu'en 1756, avant de s'installer auprès de Charles de Lorraine<sup>(37)</sup>. En effet, suite à la participation médicale de Crampagna lors de la campagne du gouverneur général en 1757 contre le Royaume de Prusse, Charles de Lorraine lui conféra le titre de conseiller, premier chirurgien et médecin personnel du Prince à la Cour de Bruxelles par patente du 15 octobre 1758<sup>(38)</sup>. Ce titre lui fut délivré lors de la remise de son diplôme de docteur en médecine à l'Université de Vienne. Les faveurs du Prince envers Crampagna vinrent à la suite des soins qu'il lui avait prodigués au pied lors d'une

(34) Corneille BROECKX, *Histoire du Collegium*, op. cit., p. 458.

(35) *L'Almanach de la cour de Bruxelles* de 1864 ne mentionne pas de Scheppere à la Cour de Charles de Lorraine. Il figure pourtant bien dans le *Calendrier de la Cour de Son Altesse Royale* de l'année 1755 à 1758 en tant que médecin consultant du gouverneur général.

(36) Paul DE ZUTTERE, « Quelques artistes et officiers civils au service de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens – Glanes sur eux et leur famille (Deuxième partie) », dans : *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, 61, 1996, pp. 137-138.

(37) Félix-Victor GOETHALS, s. v. Crampagna (de), dans : *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du Royaume de Belgique*, 1, Bruxelles, 1849, pp. 735-737 ; Pour son année auprès d'Anne-Charlotte de Lorraine, voir Pauline BACQUAERT, *Nicolas Eloy, médecin montois au siècle des Lumières*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 2016, Mémoire de master en Histoire sous la direction du Prof. Chloé Deligne, p. 54.

(38) Archives Générales du Royaume, Secrétairerie d'Etat et de Guerre, 2631, f° 140v°.

blessure durant la campagne de Bohême<sup>(39)</sup>. Par après, Guillaume de Crampagna œuvra comme médecin à la Cour de 1759 jusqu'à la mort de Charles de Lorraine en 1780<sup>(40)</sup>.

Après des années de services honorables, Marie-Thérèse le fit rentrer le 1<sup>er</sup> août 1770 dans les rangs de la noblesse<sup>(41)</sup>. Crampagna tenta de devenir membre de l'Académie impériale et royale de Bruxelles, en remettant un mémoire sur l'abus des onguents dans le traitement des ulcères et sur la meilleure méthode de les guérir. Le mémoire, ainsi que sa candidature, furent rejetés sous prétexte qu'il relevait du domaine de la chirurgie et non de la médecine<sup>(42)</sup>. Pourtant, il fut nommé le 25 novembre 1780 par l'Impératrice, en tant que conseiller-médecin pour sa personne ainsi que pour tous les membres de la famille impériale. De plus, l'Empereur Joseph II lui décerna le titre de médecin en chef d'état-major ou médecin en chef de ses armées en 1785<sup>(43)</sup>.

### Mathias-Joseph Devaulx

Originaire de Mons, Mathias-Joseph Devaulx reçut son diplôme à l'Université de Louvain le 19 août 1739<sup>(44)</sup>. Il fut médecin consultant de Charles de Lorraine entre les années 1759 et 1776<sup>(45)</sup>.

### Philippe-Joseph Abbate

Originaire de Bruxelles, Philippe-Joseph Abbate fit ses études de médecine à l'Université de Louvain et y fut immatriculé comme bachelier en 1727-1728. Il reçut sa licence le 25 mai 1734<sup>(46)</sup>. Par la suite, il devint médecin consultant de Charles de Lorraine de 1764

---

(39) Paul DE ZUTTERE, « Quelques artistes et officiers civils au service de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens – Glanes sur eux et leur famille (Deuxième partie) », dans : *Annales de la Société Royale*, *op. cit.*, 61, pp. 137-138.

(40) *Almanach de la cour*, *op. cit.*, p. 18 (voir Fig. 2).

(41) Félix-Victor GOETHALS, s. v. Crampagna (de), dans : *Dictionnaire généalogique*, *op. cit.*, 1, 1849, pp. 735-737.

(42) Michèle GALAND, « Le cercle des académiciens de Bruxelles : proximité et ouverture internationale », dans : Hervé HASQUIN (dir.), *L'Académie impériale et royale de Bruxelles : ses académiciens et leurs réseaux intellectuels au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 2009, p. 42.

(43) Félix-Victor GOETHALS, s. v. Crampagna (de), dans : *Dictionnaire généalogique*, *op. cit.*, 1, 1849, p. 736.

(44) Corneille BROECKX, *Histoire du Collegium*, *op. cit.*, p. 458.

(45) *Almanach de la cour*, *op. cit.*, p. 18 (voir Fig. 2).

(46) Corneille BROECKX, *Histoire du Collegium*, *op. cit.*, p. 458. Voir aussi Claude BRUNEEL, Claude DE MOREAU DE GERBEHAYE, *Les gradués de la faculté de médecine*, *op. cit.*, p. 106 concernant son immatriculation.

jusqu'à l'année 1773, date de sa mort<sup>(47)</sup>. Il décéda à Bruxelles le 24 avril<sup>(48)</sup>.

### François-Jacques-Emmanuel Van Lierde

Originaire de Bruxelles, François-Jacques-Emmanuel Van Lierde étudia la médecine à l'Université de Louvain, où il acquit sa licence le 29 août 1748<sup>(49)</sup>. Il devint médecin consultant de Charles de Lorraine de 1769 jusqu'à la mort du gouverneur général en 1780<sup>(50)</sup>. À l'origine médecin de Weert, il tenta d'obtenir la chaire de chimie vacante à l'Université de Louvain lors d'un concours organisé par le Collège de médecine de Bruxelles le 20 janvier 1773. Toutefois, il ne réussit pas à obtenir le poste convoité<sup>(51)</sup>.

### Jean Gillis

Originaire de Tirlemont, Jean Gillis, avant de devenir médecin, était apothicaire et se retrouva alors enregistré dans le catalogue des pharmaciens du Collège de médecine de Bruxelles le 11 octobre 1731<sup>(52)</sup>. Il reçut sa formation en médecine à l'Université de Louvain et obtint son diplôme le 24 juillet 1736. Le 6 septembre de la même année, il était à nouveau inscrit au Collège de médecine de Bruxelles, mais à la fois dans le catalogue des médecins et dans celui des apothicaires<sup>(53)</sup>. Il porta le titre de médecin consultant de Charles de Lorraine de 1771 jusqu'à la mort du gouverneur général en 1780<sup>(54)</sup>.

### François-Xavier Burtin

François-Xavier Burtin (Fig. 3) connut une ascension sociale rapide grâce aux sciences, aux arts, à la littérature et à la politique. Il semble qu'il vint au monde à Maastricht le 15 octobre 1743. Nous savons qu'il effectua ses humanités dans cette même ville jusqu'au moment où il dut partir à l'Université de Louvain afin d'entamer ses études à la Faculté de médecine<sup>(55)</sup>. En 1767, il acheva ses études de licence et présenta une *disputatio* sur l'air (*De aëre*) ainsi qu'une *repetitio*

(47) *Almanach de la cour, op. cit.*, p. 18 (voir Fig. 2).

(48) Corneille BROECKX, *Histoire du Collegium, op. cit.*, p. 458.

(49) Corneille BROECKX, *Histoire du Collegium, op. cit.*, p. 459.

(50) *Almanach de la cour, op. cit.*, p. 18 (voir Fig. 2).

(51) Annette FELIX, « Les débuts et les titulaires de la chaire de chimie à la Faculté de Médecine de l'ancienne Université de Louvain », dans : *Revue belge de philologie et d'histoire*, 64, fasc. 2, 1986, p. 251.

(52) Corneille BROECKX, *Histoire du Collegium, op. cit.*, p. 476.

(53) *Ibid.*, p. 458.

(54) *Almanach de la cour, op. cit.*, p. 18 (voir Fig. 2).

(55) Marie-Jeanne STALLAERT, *François-Xavier Burtin, op. cit.*, p. 6.

sur les fièvres intitulée *De Febribus*<sup>(56)</sup>. À l'âge de 24 ans, il partit pour Bruxelles pour y entamer une carrière de médecin sans aucune aide ni fortune. La mauvaise réputation des maladies syphilitiques, ainsi que le manque d'assistance qu'offraient ses collègues bruxellois



Fig. 3 - Portrait de François-Xavier Burtin dans la deuxième édition de son *Traité théorique et pratique des connaissances qui sont nécessaires à tout amateur de tableaux*, Valenciennes, 1846.

(56) François DE CALLATAY, « Burtin », dans : Hervé HASQUIN (dir.), *L'Académie impériale*, op. cit., p. 157.

dans ce domaine, lui donnèrent l'occasion de pouvoir s'y spécialiser et donc d'obtenir une clientèle très rapidement<sup>(57)</sup>. Son ascension fulgurante au niveau social et professionnel lui amena une réputation telle que le gouverneur général Charles de Lorraine lui fit l'honneur de l'engager comme médecin consultant et proto-médecin de 1774 jusqu'à sa mort en 1780<sup>(58)</sup>. Son implication en politique fut plutôt critiquée par les membres du gouvernement et par le peuple. En 1787, Burtin fut chargé par le Conseil du gouvernement général de gérer l'administration des hôpitaux, maternités, hospices et maisons d'aliénés. En août de l'année 1788, il obtint la direction de l'hôpital Saint-Pierre de Bruxelles. En 1789, le ministre plénipotentiaire Trauttmansdorff lui retira cette charge. Suite à une accumulation de faits négatifs, il partit pour Maastricht et il n'eut plus alors d'autre choix que de continuer de voyager. C'est pourquoi il protesta et sollicita pour lui-même l'obtention d'un sort égal à celui des conseillers du gouvernement, c'est-à-dire ne pas subir l'exil. Il vécut une fuite forcée pendant les troubles de la Révolution et son lieu de résidence fut pillé à maintes reprises. De ce fait, il quitta Maastricht pour Vienne en août 1792, mais il retourna à Bruxelles en 1793 lorsque les Autrichiens la reprirent. Par après, il s'établit à Rotterdam en 1795, puis en Allemagne, lors de la prise de Bruxelles par les Français. Il continua ses déplacements vers Brunswick en 1798, puis vers Vienne en 1799-1800, vers Prague en 1801, vers Gotha et encore vers Brunswick ensuite. Après l'installation de François-Xavier à Dresde en Saxe, son fils exigea de l'administration française qu'elle le laissât rentrer d'exil. Le maire Rouppe de Bruxelles accepta. Dès son retour, François-Xavier s'adonna à nouveau à sa passion pour les tableaux et les collections d'art des Pays-Bas autrichiens<sup>(59)</sup>. Il resta un personnage actif à l'Académie impériale et royale de Bruxelles, où il lut différents mémoires, rapports et discours, jusqu'à la fin de ses jours. Il mourut à Bruxelles le 6 août 1818, à l'âge de 74 ans<sup>(60)</sup>.

(57) Félix-Victor GOETHALS, s. v. BURTIN, dans : *Lectures relatives à l'histoire des sciences, des arts, des lettres, des mœurs et de la politique en Belgique, et dans les pays limitrophes*, 1, Bruxelles, 1837, pp. 274-275.

(58) *Almanach de la cour*, op. cit., p. 18 (voir Fig. 2).

(59) Claude BRUNEEL, Jean-Paul HOYOIS, s. v. BURTIN (François-Xavier de), dans : *Les grands commis*, op. cit., pp. 139-141.

(60) François DE CALLATAY, « Burtin », dans : Hervé HASQUIN (dir.), *L'Académie impériale*, op. cit., p. 160.



### François-Joseph de Latraye

Né à Vittel près de Mirecourt (Vosges), François-Joseph de Latraye obtint son titre de docteur en médecine à l'Université de Montpellier<sup>(61)</sup>. Il fut par ailleurs le conseiller premier médecin de la duchesse douairière de Lorraine et de Bar, Élisabeth-Charlotte d'Orléans, d'Anne-Charlotte de Lorraine et de Charles de Lorraine<sup>(62)</sup>. Sa famille fut anoblie par la duchesse douairière par lettres patentes le 19 août 1744 en récompense de ses loyaux services<sup>(63)</sup>. Il devint ensuite le conseiller premier médecin d'Anne-Charlotte de Lorraine à son installation dans le Hainaut jusqu'à sa mort en 1773. Charles de Lorraine le reprit en tant que premier médecin du corps de 1776 à 1780<sup>(64)</sup>.

### Adrien Michel Joseph Griez

Originaire de Mons, Adrien Michel Joseph Griez fit ses études de médecine à l'Université de Louvain et obtint son diplôme en 1772<sup>(65)</sup>. Comme son collègue montois Nicolas François Joseph Eloy, il fut au service d'Anne-Charlotte de Lorraine en tant que médecin consultant<sup>(66)</sup>. Charles de Lorraine le reprit comme médecin consultant à la Cour de 1776 à 1780. Selon le *Calendrier de la Cour*, Griez aurait aussi été médecin-pensionnaire de la ville de Mons<sup>(67)</sup>.

### D.-J. de Meersman

À l'heure actuelle, nous savons uniquement de ce personnage qu'il fut médecin consultant de Charles de Lorraine de 1777 à 1780<sup>(68)</sup>.

(61) Alain PETIOT, s. v. Latraye (Jacques-Joseph de), dans : *Les Lorrains et l'empire*, op. cit., p. 301.

(62) Félix-Victor GOETHALS, s. v. Fontaine, dans : *Dictionnaire généalogique et héraldique*, op. cit., 2, 1849, p. 171.

(63) Ambroise PELLETIER, s. v. Latraye (François-Joseph), dans : *Nobiliaire ou armorial général de la Lorraine et du Barrois*, 1, Nancy, 1758, p. 2.

(64) *Almanach de la cour*, op. cit., p. 18 (voir Fig. 2).

(65) Arnold SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, 8, Bruxelles, 1963, p. 453.

(66) *Calendrier du Hainaut*, Mons, 1762, p. 16.

(67) *L'Almanach de la cour de Bruxelles* de 1864 mentionne Griez à la Cour de Charles de Lorraine qu'à partir de 1778 (voir Fig. 2). Il figure pourtant bien dans le *Calendrier de la Cour* de l'année 1776 à 1780 en tant que médecin consultant du gouverneur général.

(68) *L'Almanach de la cour de Bruxelles* de 1864 mentionne de Meersman à la Cour de Charles de Lorraine qu'à partir de 1778 (voir Fig. 2). Il figure pourtant bien dans le *Calendrier de la Cour* de l'année 1777 à 1780 en tant que médecin consultant du gouverneur général.

## Les chirurgiens du corps

### Joseph Le Grand

Joseph Le Grand naquit au Val-de-Lièpvre (Haut-Rhin) vers 1713<sup>(69)</sup>. À la suite de ses études de chirurgie, il fit rapidement des progrès et il en recueillit une renommée telle que le duc le nomma son conseiller premier chirurgien. En 1726, il suivit le jeune futur gouverneur général des Pays-Bas autrichiens Charles de Lorraine à Vienne. Il partit ensuite au front avec le jeune Prince et ses troupes, lors de la guerre autrichienne contre les Turcs de 1737 à 1739 et enfin lors de la guerre de Succession d'Autriche de 1740 à 1748. Joseph Le Grand endura de nombreuses blessures et fatigues, dues aux rhumatismes générés par les années de campagne militaire, causant des douleurs articulaires chroniques. Malgré ces problèmes de santé, il écrivit un ouvrage intitulé *Le chirurgien d'armée* qui le fit connaître davantage. Il fut récompensé pour ses écrits, en étant admis à l'académie royale de chirurgie de Paris le 15 septembre 1751<sup>(70)</sup>. Il occupa en outre le poste de premier chirurgien de corps de Charles de Lorraine de 1745 au mois de juillet 1777, date de sa mort<sup>(71)</sup>.

### Antoine Stallaert

Originaire de Jodoigne, Antoine Stallaert fut inscrit comme chirurgien au Collège de médecine de Bruxelles en 1725<sup>(72)</sup>. Il fut, avec son collègue Joseph Le Grand, premier chirurgien du corps de 1745 à 1761<sup>(73)</sup>.

### Pierre-Paul Bouquié

Pierre-Paul Bouquié (Fig. 4) naquit à Saint-Fulgent (Poitou) le 12 février 1718. Descendant d'une famille d'apothicaires depuis son arrière-grand-père<sup>(74)</sup>, il devint chirurgien-major de l'hôpital militaire

(69) Joseph-Marie QUÉRARD, s. v. Le Grand (Joseph), dans : *La France littéraire, ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers, qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, 5, Paris, 1833, p. 105.

(70) Alain PETIOT, s. v. Le Grand (Joseph), dans : *Les Lorrains et l'empire*, op. cit., p. 312.

(71) *Almanach de la cour*, op. cit., p. 18 (voir Fig. 2) ; Archives Générales du Royaume, Conseil des Finances, 7627, Annonce de la mort du chirurgien de corps Joseph Le Grand, juillet 1777.

(72) Corneille BROECKX, *Histoire du Collegium*, op. cit., p. 463.

(73) *Almanach de la cour*, op. cit., p. 18 (voir Fig. 2).

(74) Paul DE ZUTTERE, « Quelques artistes et officiers civils au service de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens – Glanes sur eux

de Saint-Amand-les-Eaux en France en 1749. En 1750, à Lille, il publia un *Essai physique sur les Eaux de St-Amand, où l'on examine la nature de ces eaux, leurs propriétés et la manière de s'en servir*, ouvrage qui

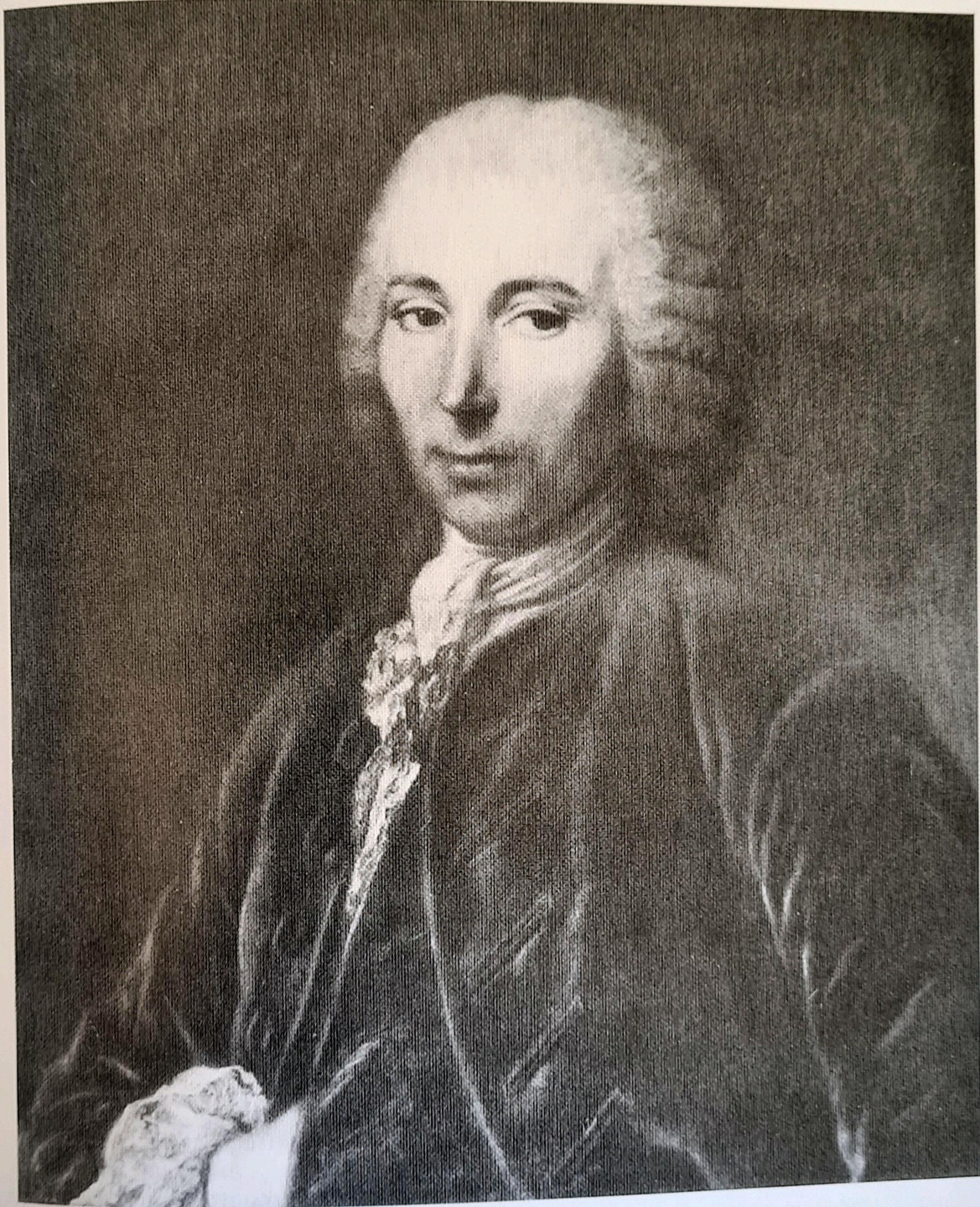


Fig. 4 - Portrait de Pierre-Paul Bouquié dans l'article de Paul DE ZUTTERE, « Quelques artistes et officiers civils au service de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens – Glanes sur eux et leur famille (Première partie) », dans : *Annales de la Société Royale*, op. cit., 57, p. 46.

et leur famille (Première partie) », dans : *Annales de la Société Royale*, op. cit., 57, p. 45 ; p. 53.

lui apporta une certaine renommée<sup>(75)</sup>. Selon la notice biographique rédigée par son bisaïeul dans la nouvelle édition de l'ouvrage, « [...] chirurgien militaire, il servit dans les armées françaises du roi Louis XV et se trouva sous les ordres du maréchal Maurice de Saxe, dans les campagnes que ce grand homme de guerre fit en Belgique. Nommé plus tard chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Saint-Amand, cette nomination constate un fait jusqu'à présent peu connu et qu'il importe de signaler en l'honneur de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle : C'est que l'administration militaire d'alors veillait déjà avec le plus grand soin à l'hygiène et à la salubrité des soldats [...] »<sup>(76)</sup>. Selon Paul de Zuttere, c'est par ces campagnes françaises que Pierre-Paul Bouquié arriva à Bruxelles et s'y installa pour exercer la profession de chirurgien. Après s'être installé à Bruxelles et avoir obtenu une réputation importante en tant que chirurgien militaire du roi et du maréchal des armées de France, il exerça les fonctions de chirurgien auprès du gouverneur Charles de Lorraine de 1759 jusqu'à 1767<sup>(77)</sup>. Il mourut le 16 avril de cette année à Bruxelles à l'âge de quarante-neuf ans<sup>(78)</sup>.

### Jean Voghels

Mentionné par son collègue médecin Nicolas Eloy dans le troisième tome de son célèbre *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, Jean Voghels, originellement établi à Louvain, était un chirurgien reconnu dans les Pays-Bas autrichiens pour son efficacité dans les soins des ulcères aux jambes. Suite à la maladie de la goutte du gouverneur Charles de Lorraine entre octobre 1766 et début 1767, qui aggrava ses blessures à la jambe, il fut appelé, après le chirurgien Morand de Paris<sup>(79)</sup>, pour ses talents dans ce domaine. Progressivement, les soins prodigués furent efficaces, à tel point que la satisfaction de Charles de Lorraine suite aux traitements

(75) Alexandre FAIDHERBE, *Les médecins et les chirurgiens de Flandre avant 1789*, Lille, 1892, p. 302. Voir aussi Pierre-Paul BOUQUIÉ, *Essai physique sur les Eaux de Saint-Amand, où l'on examine la nature de ces eaux, leurs propriétés et la manière de s'en servir*, Lille, 1750.

(76) Propos de Bouquié-Lefebvre dans Pierre-Paul BOUQUIÉ, *Essai sur les propriétés physiques et curatives des eaux de Saint-Amand, où l'on examine la nature de ces eaux, leurs propriétés et la manière de s'en servir*, Bruxelles, 1861, pp. 15-16 (Nouvelle édition publiée par son arrière-petit-fils).

(77) *Almanach de la cour*, op. cit., p. 18 (voir Fig. 2).

(78) Paul DE ZUTTERE, « Quelques artistes et officiers civils au service de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens – Glanes sur eux et leur famille (Première partie) », dans : *Annales de la Société Royale*, op. cit., 57, p. 47.

(79) Sauveur-François Morand (1697-1773), chirurgien français, chirurgien-major à l'hôtel des Invalides, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité de Paris, membre de l'Académie Royale des sciences à Paris et collaborateur de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Voir Nicolas François Joseph Eloy, s. v. MORAND (Sauveur), dans : *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, 3, 1778, pp. 332-335.

reçus permit à Jean Voghels d'être nommé conseiller-chirurgien du gouverneur rétabli. Il exerça cette fonction de 1769 jusqu'à la fin du gouvernement en 1780<sup>(80)</sup>.

### Jean-Joseph Voghels

Fils de Jean Voghels, il fut admis à la Cour de Bruxelles comme homme de chambre de Charles de Lorraine en raison de la réputation de son père. Jusqu'à la mort du gouverneur, il resta aux côtés du Prince pour panser ses cautères<sup>(81)</sup>. Il servit Charles de Lorraine quotidiennement, du lever au coucher du soleil, de manière fidèle et assidue, et le suivit dans tous ses voyages<sup>(82)</sup>. En tant qu'homme de chambre du gouverneur, il travailla de 1769 à 1780<sup>(83)</sup>. Il fut conseiller-chirurgien du gouverneur comme son père, de 1776 jusqu'à 1780<sup>(84)</sup>.

### Joseph de Cambon

À la suite de Guillaume de Crampagna en 1756, Joseph de Cambon devint le premier chirurgien d'Anne-Charlotte de Lorraine et le demeura jusqu'à sa mort en 1773<sup>(85)</sup>. Il soigna à maintes reprises le gouverneur général et sa sœur durant leur maladie, ce qui lui permit d'entrer au sein des chirurgiens du corps de Charles de Lorraine, après la mort du premier chirurgien Joseph Le Grand en 1777. Il fut inscrit au *Calendrier de la Cour* l'année suivante et demeura en poste jusqu'à la fin du gouvernement en 1780<sup>(86)</sup>.

---

(80) *Ibid.*, 3, 1778, p. 336. Voir aussi *Almanach de la cour, op. cit.*, p. 18 (voir Fig. 2).

(81) Ulcération artificielle à l'aide d'un caustique pour entretenir la suppuration. Archives Générales du Royaume, Conseil des Finances, 2516, Affaires de la mortuaire de Charles de Lorraine concernant les gages et pensions à payer, le 21 mars 1781.

(82) Archives Générales du Royaume, Conseil des Finances, 2516, Affaires de la mortuaire de Charles de Lorraine concernant les gages et pensions à payer, le 22 janvier 1781.

(83) *Calendrier de la Cour, op. cit.*, de 1769 à 1780.

(84) *L'Almanach de la Cour de Bruxelles* de 1864 mentionne Jean-Joseph Voghels comme conseiller-chirurgien dès 1775 (voir Fig. 2). Mais celui-ci est mentionné dans le *Calendrier de la Cour* qu'à partir de 1776. Voir *Almanach de la cour, op. cit.*, p. 18 (voir Fig. 2). Et *Calendrier de la Cour, op. cit.*, 1775, p. 28 ; 1776, p. 26.

(85) Voir note de bas de page de Pauline BACQUAERT, *Nicolas Eloy, op. cit.*, p. 35.

(86) *Calendrier de la Cour, op. cit.*, de 1778 à 1780. Voir aussi *Almanach de la cour, op. cit.*, p. 18 (voir Fig. 2).

## Les médecins de la Cour

### Martin

De ce personnage, nous savons simplement qu'il fut médecin de la Cour en 1745<sup>(87)</sup>.

### Nicolas Jamin

Originaire de Namur, Nicolas Jamin fit ses études de médecine à l'Université de Louvain et y obtint son diplôme le 10 février 1729<sup>(88)</sup>. En 1745, il obtint le poste de médecin de la Cour, qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1765<sup>(89)</sup>.

### François Jamin

Originaire de Namur, François Jamin fut licencié en médecine à l'Université de Louvain en 1752<sup>(90)</sup>. Comme son père Nicolas Jamin, il entra à la Cour de Bruxelles comme médecin en 1757 et y demeura jusqu'en 1780<sup>(91)</sup>. Dès son arrivée, il dut partir pour l'Allemagne avec les équipages de Charles de Lorraine. À son retour de campagne en 1758, il demeura auprès de l'armée en qualité de médecin de l'état-major jusqu'en 1763. Il fut ensuite envoyé par le gouvernement à Bruges pour y devenir médecin de la garnison. En outre, il se chargea de l'inspection des hôpitaux d'Ostende et de Nieuport. Après avoir tenu ces postes, il rentra à Bruxelles afin de reprendre son poste de médecin de la Cour. La mort de son père en 1765 l'amena à occuper seul la position de médecin de la Cour durant les années 1766 et 1767<sup>(92)</sup>. Le 10 novembre 1767, le premier médecin Guillaume de Crampagna demanda au gouverneur général, par requête via le conseiller secrétaire intime Claude Giron, de remplacer son défunt père afin de lui alléger sa charge de travail<sup>(93)</sup>. Chose fut faite avec

(87) *Calendrier de la Cour*, op. cit., 1745, p. 35. Voir aussi *Almanach de la cour*, op. cit., p. 18 (voir Fig. 2).

(88) Corneille BROECKX, *Histoire du Collegium*, op. cit., p. 458.

(89) *Almanach de la cour*, op. cit., p. 18 (voir Fig. 2).

(90) Claude BRUNEEL, Claude DE MOREAU DE GERBEHAYE, *Les gradués de la faculté de médecine*, op. cit., p. 131.

(91) L'*Almanach de la Cour de Bruxelles* de 1864 mentionne François Jamin comme médecin de Cour qu'à partir de 1760 (voir Fig. 2). Mais celui-ci est mentionné dans *Den grooten Brugschen comptoir-almanach* (version néerlandaise du *Calendrier de la Cour*) à partir de 1757. Voir *Almanach de la cour*, op. cit., p. 18 (voir Fig. 2). Et *Den grooten Brugschen comptoir-almanach*, Bruges, 1757, p. 6.

(92) Archives Générales du Royaume, Conseil des Finances, 2516, Réponse à la requête du médecin de la Cour François Jamin concernant le maintien de ses gages, Bruxelles, le 14 décembre 1780.

(93) Archives Générales du Royaume, Collection de Correspondances, 80, Lettre du médecin du corps Guillaume de Crampagna au conseiller secrétaire intime du

l'arrivée de François Du Rondeau en fin d'année.

### François Du Rondeau

Né et baptisé à Bruxelles à Sainte-Gudule le 30 août 1732 et décédé dans la même ville le 3 avril 1803, François Du Rondeau s'inscrivit à l'Université de Louvain comme « *majorennis* » dès 1754. En 1755, il entama son bachelier à la Faculté de médecine. Il reçut sa licence en 1755-1756 et retourna par la suite à Bruxelles afin d'y exercer sa nouvelle profession. À partir de l'année 1759, il donna des cours d'anatomie organisés par la ville, à l'intention des élèves en chirurgie<sup>(94)</sup>. Il fut désigné médecin de la Cour en 1767 et le resta jusqu'à la mort du gouverneur général en 1780<sup>(95)</sup>. On notera qu'entre octobre 1766 et début 1767, nuit et jour, Du Rondeau administrait au gouverneur général de nombreux soins contre la maladie de la goutte<sup>(96)</sup>. Il conserva son rôle de médecin de Cour, qu'il occupa seul de 1782 à 1784, et devint ensuite, en plus de médecin de la Cour, médecin du corps des gouverneurs généraux Marie-Christine d'Autriche et Albert de Saxe-Teschen, c'est-à-dire les suppléants à Charles de Lorraine, et ce jusqu'en 1792<sup>(97)</sup>.

Du Rondeau fut en outre un membre très actif de l'Académie impériale et royale de Bruxelles. Dès son entrée à l'Académie, il rédigea des traductions, des analyses et de nombreux travaux touchant aux sciences naturelles, à la médecine, à l'hygiène, à la production économique, à l'histoire, à l'archéologie et aux observations météorologiques. Toutefois, comme l'a observé Claude Bruneel, ses études furent souvent effectuées à la va-vite<sup>(98)</sup>.

### Nicolas François Joseph Eloy

Nicolas François Joseph Eloy (Fig. 5 et 6) naquit à Mons le 20 septembre 1714 de parents négociants<sup>(99)</sup>. Il effectua toutes ses

---

gouverneur général Claude Giron concernant le remplacement du précédent médecin de la Cour Nicolas Jamin, Mons, le 10 novembre 1767.

(94) Claude BRUNEEL, « Du Rondeau », dans : Hervé HASQUIN (dir.), *L'Académie impériale*, op. cit., p. 208.

(95) *Almanach de la cour*, op. cit., p. 18 (voir Fig. 2).

(96) Archives Générales du Royaume, Conseil des Finances, 2516, Réponse du médecin de la Cour François Du Rondeau concernant le maintien de ses gages, Bruxelles, le 7 décembre 1780.

(97) Voir *Calendrier de la Cour de Leurs Altesses Royales Marie-Christine et Albert*, Bruxelles, de 1782 à 1792.

(98) Claude BRUNEEL, « Du Rondeau », dans : Hervé HASQUIN (dir.), *L'Académie impériale*, op. cit., pp. 208-211.

(99) Pauline BACQUAERT, *Nicolas Eloy*, op. cit., p. 7.

humanités au collège de Houdain à Mons<sup>(100)</sup>, pour ensuite se diriger vers Louvain et se former en philosophie au collège du Lys. Ce sont ces études qui l'amènèrent par la suite à fréquenter la Faculté de médecine. Il reçut le rôle de fisc et doyen des bacheliers de la Faculté. Il obtint sa licence de doctorat le 3 septembre 1736.



Fig. 5 - Peinture anonyme de Nicolas François Joseph Eloy conservé à l'Artothèque de Mons. Son bras droit est posé sur l'un des volumes de son *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*. Un autre volume avec le titre de l'ouvrage visible est représenté derrière lui. Le cadre daterait probablement de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

(100) Auguste VANDER MEERSCH, s. v. Eloy (Nicolas-François-Joseph), dans : *Biographie nationale*, 6, Bruxelles, 1878, col. 560.



Sa motivation, née durant les études, ainsi que le savoir qu'il accumula durant ses années universitaires, le menèrent jusqu'à Paris afin d'y recevoir une formation clinique et pratique assurée par des enseignants réputés dans les hôpitaux. Il côtoya alors comme professeurs Astruc et d'Andry au Collège royal de Paris, sans oublier Lémery et Jussieu dans les cours de botanique et d'apothicaire et Hunauld pour les leçons d'anatomie.



Fig. 6 - Portrait de Nicolas François Joseph Eloy provenant de l'ancien musée communal de Mons, reproduit par un lithographe de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut. Hippolyte ROUSSELLE, « Eloy », dans : *Iconographie montoise ou Galerie des personnages nés en cette ville qui se sont distingués dans les sciences, les arts et les lettres*, Mons, 1860, p. 66.

Il revint en octobre 1737 à Mons afin d'y pratiquer son art. En 1746, il tenta de décrocher le poste vacant de médecin-pensionnaire de la ville. Celle-ci, n'ayant pas de collège de médecine, avait créé un poste de conseiller médecin. Le rôle de ce dernier était de contrôler les différentes professions médicales, la politique de santé publique, les soins aux pauvres et le service des hôpitaux. Eloy ne réussit pas à obtenir le poste cette année-là. Toutefois, sa détermination ne fit que croître et il se dévoua dès lors, corps et âme, à sa clientèle et à ses nouvelles recherches en médecine. En 1752, ses efforts furent récompensés car il reçut enfin le poste de médecin-pensionnaire de Mons, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Ses nombreuses activités dans le domaine médical firent parler de lui, à tel point qu'en 1754, il fut choisi par Anne-Charlotte de Lorraine pour devenir son conseiller médecin jusqu'à la mort de cette dernière le 7 novembre 1773.

Entre-temps, en 1755, il participa à la rédaction d'une nouvelle pharmacopée pour la ville de Mons : le *Codex medicamentarius amplissimi senatus montensis auctoritate munitus*. Eloy consacra aussi une partie de son temps à l'écriture de son *Dictionnaire historique de la médecine*. La première édition en deux volumes fut publiée en 1755. Celle de 1778 est une seconde édition revue et augmentée en quatre volumes avec un titre modifié : *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*. Ses loisirs dédiés à la recherche historique biographique médicale contribuèrent par ailleurs à sa renommée au-delà des frontières. Ses succès lui ouvrirent les portes de l'Académie royale de médecine de Paris, dont il fut nommé membre correspondant. En 1772, il perdit sa femme et sa fille<sup>(101)</sup>.

Deux ans plus tard, Charles de Lorraine le nomma médecin de la Cour ainsi que conseiller médecin honoraire du corps en remerciement des services rendus à sa sœur Anne-Charlotte de Lorraine. Il demeura à ce poste jusqu'à la mort du gouverneur général en 1780<sup>(102)</sup>. Une année avant la mort de Charles de Lorraine, c'est-à-dire en 1779, une épidémie de dysenterie fit rage dans les Pays-Bas autrichiens et de nouvelles mesures furent édictées en matière d'hygiène publique. Eloy fut un des principaux médecins ayant combattu la maladie sur le terrain hennuyer, mais aussi et également par écrit. En 1780, il publia un *Mémoire sur la marche, la nature, les causes et le traitement de la dysenterie qui a régné dans plusieurs cantons de la province de Hainaut en 1779*<sup>(103)</sup>.

(101) Pauline BACQUAERT, *Nicolas Eloy, op. cit.*, pp. 7-8.

(102) *Almanach de la cour, op. cit.*, p. 18 (voir Fig. 2).

(103) Pauline BACQUAERT, *Nicolas Eloy, op. cit.*, pp. 8-9.

Suite à ses nombreuses années de dévouement à la médecine, Eloy devint un personnage de renom généreusement récompensé<sup>(104)</sup>. Il mourut le 12 mars 1788 à l'âge de 73 ans. Pauline Bacquaert mentionne le fait qu'Eloy aurait été emporté par un « *asthme humide* » en moins de huit jours et que dès le lendemain, le poste de médecin-pensionnaire qu'il avait longuement occupé fut déclaré vacant<sup>(105)</sup>.

## Les chirurgiens de la Cour

### Claude Fournier

Claude Fournier fut chirurgien aux côtés de Charles de Lorraine dès 1738 et le suivit lors de toutes ses campagnes militaires<sup>(106)</sup>. À la suite des campagnes en Hongrie, Charles de Lorraine l'envoya se perfectionner à l'école de chirurgie de Paris<sup>(107)</sup>. En 1744, il dut, sous les ordres du Prince, saigner sa femme Marie-Anne d'Autriche suite à son accouchement difficile d'une fille mort-née<sup>(108)</sup>. En raison des services rendus à cette occasion, le nouveau gouverneur général Charles de Lorraine le nomma chirurgien de la Cour de Bruxelles en 1745. Il demeura en poste jusqu'à la fin du gouvernement en 1780<sup>(109)</sup>. Néanmoins, en raison de l'endettement de sa grande famille, de son âge avancé et de sa santé qui se dégradait, Claude Fournier reçut l'autorisation de s'exiler avec ses proches à Rodemack, ville française à la frontière du Luxembourg. Cette permission leur permettait de vivre à meilleur compte et de rembourser leurs dettes. Celles-ci furent plus tard acquittées par la retenue d'un tiers des gages que recevait Claude Fournier<sup>(110)</sup>. Il demeura avec sa famille à Rodemack, tout en

---

(104) Auguste VANDER MEERSCH, s. v. Eloy (Nicolas-François-Joseph), dans : *Biographie nationale, op. cit.*, T. 6, col. 562.

(105) Pauline BACQUAERT, *Nicolas Eloy, op. cit.*, p. 9.

(106) Archives Générales du Royaume, Collection de Correspondances, 81, Lettre du chirurgien de la Cour Claude Fournier au Prince Georges-Adam de Starhemberg demandant de pouvoir continuer à vivre dans sa demeure dans le bourg de Rodemack jusqu'en mai 1781, Rodemack, le 29 septembre 1780.

(107) Archives Générales du Royaume, Conseil des Finances, 2516, Lettre du chirurgien de la Cour Claude Fournier concernant le maintien de ses gages et de continuer à demeurer dans le bourg de Rodemack, Rodemack, le 22 novembre 1780.

(108) Archives Générales du Royaume, Collection de Correspondances, 81, Lettre du chirurgien de la Cour Claude Fournier au Prince Georges-Adam de Starhemberg demandant de pouvoir continuer à vivre dans sa demeure dans le bourg de Rodemack jusqu'en mai 1781, Rodemack, le 29 septembre 1780.

(109) *Almanach de la cour, op. cit.*, p. 18 (voir Fig. 2).

(110) Archives Générales du Royaume, Conseil des Finances, 2516, Réponse à la requête du chirurgien de la Cour Claude Fournier concernant le maintien de ses gages et de continuer à demeurer dans le bourg de Rodemack, Bruxelles, le 7 décembre 1780.

envoyant des lettres durant les dix dernières années du gouvernement pour justifier son exil volontaire<sup>(111)</sup>.

### Joseph Bernard Droesbeque

Originaire de Zottegem, Joseph Bernard Droesbeque fut chirurgien attaché au service de Charles de Lorraine dès 1749. Après avoir soigné de nombreux membres de la Cour et montré ses capacités et son expérience en chirurgie, il obtint, le 5 juillet 1758, une patente le déclarant définitivement chirurgien de la Cour<sup>(112)</sup>. Il pratiqua donc officiellement sa profession de 1759 jusqu'à la mort du gouverneur général en 1780<sup>(113)</sup>. Indépendamment des soins, opérations et rasage du poil qu'il pratiquait sur les gens et ouvriers de la Cour de manière quotidienne, Droesbeque participait aussi, avec les chirurgiens du corps, aux parties de chasse, afin de porter secours tant aux cavaliers qu'aux autres personnes<sup>(114)</sup>.

### J. C. Fleurot

De ce personnage, on sait uniquement qu'il fut brièvement chirurgien de la Cour en 1772-1773<sup>(115)</sup>. Nous pouvons néanmoins supposer qu'il s'agissait d'un membre de la célèbre famille des chirurgiens rebouteurs Fleurot, habitant le Val d'Ajol en Lorraine<sup>(116)</sup>.

### Jean Metzinger

Né vers 1739 à Sarrelouis (Sarre) et mort à Bruxelles le 22 février 1801, Jean Metzinger fut le fils d'un maître brasseur. Selon Alain Petiot, « *on ne sait où il fit ses études et dans quelles circonstances il passa au service de la maison de Lorraine* »<sup>(117)</sup>. Ceci dit, on sait qu'il

(111) Archives Générales du Royaume, Collection de Correspondances, 81, Lettre du chirurgien de la Cour Claude Fournier au Prince Georges-Adam de Starhemberg demandant de pouvoir continuer à vivre dans sa demeure dans le bourg de Rodemack jusqu'en mai 1781, Rodemack, le 29 septembre 1780.

(112) Archives Générales du Royaume, Conseil des Finances, 2516, Réponse à la requête du chirurgien de la Cour Joseph Bernard Droesbeque concernant le maintien de ses gages, Bruxelles, le 16 novembre 1780.

(113) *Almanach de la cour*, op. cit., p. 18 (voir Fig. 2).

(114) Archives Générales du Royaume, Conseil des Finances, 2516, Réponse à la requête du chirurgien de la Cour Joseph Bernard Droesbeque concernant le maintien de ses gages, Bruxelles, le 16 novembre 1780.

(115) *L'Almanach de la cour de Bruxelles* de 1864 ne mentionne pas de chirurgien de la Cour nommé Fleurot. Il est pourtant bien dans le *Calendrier de la Cour* de l'année 1772 à 1773 en tant que chirurgien de la Cour.

(116) Albert RONSIN (dir.), s. v. FLEUROT (Famille), dans : *Les Vosgiens célèbres: dictionnaire biographique illustré*, Vagney, 1990, p. 143.

(117) Alain PETIOT, s. v. Metzinger (Jean), dans : *Les Lorrains et l'empire*, op. cit., p. 382.

fut, vers 1764, le chirurgien du comte Charles O'Gara, chambellan, conseiller impérial et grand écuyer d'Anne-Charlotte de Lorraine à Mons. A la mort d'O'Gara, il conserva le privilège de faire partie des membres de la Cour de Bruxelles<sup>(118)</sup>. Charles de Lorraine lui décerna le titre de chirurgien de la Cour en 1776 et il le demeura jusqu'à la mort du gouverneur en 1780<sup>(119)</sup>. Après la disparition de Charles de Lorraine, les nouveaux gouverneurs généraux Marie-Christine d'Autriche et Albert de Saxe-Teschen l'auraient gardé en tant que chirurgien de la Cour, où il collabora avec son collègue chirurgien Joseph Unger jusqu'en 1792<sup>(120)</sup>. Cependant, aucun *Calendrier de la Cour* de ces années ne mentionne son nom<sup>(121)</sup>. En 1790, il aurait obtenu une licence en médecine<sup>(122)</sup>. Il présenta une *Dissertatio medica de singultu* (Dissertation médicale sur le hoquet) sous la direction du professeur Van Rossum à l'Université de Louvain le 9 juin 1781<sup>(123)</sup>.

### Thomas-Joseph Herin

Thomas-Joseph Herin fut chirurgien de l'hôtel d'Anne-Charlotte de Lorraine à partir de 1772<sup>(124)</sup>. Il exerça ensuite la fonction de chirurgien de la Cour de Charles de Lorraine de 1779 à 1780<sup>(125)</sup>.

### Joseph Unger

Joseph Unger fut le chirurgien de la Cour de Charles de Lorraine de 1770 à 1780<sup>(126)</sup>. En 1772, il obtint officiellement le titre de chirurgien de la Cour. Il renonça dès lors à l'idée d'être employé ailleurs qu'à la Cour, excepté pour la place de chirurgien des régiments de Charles de Lorraine et du comte de Ferraris. À la mort du gouverneur général en 1780, il ne figurait pas sur l'état de la maison de Charles de Lorraine, malgré ses services gratuits à la Cour. Aucune disposition financière à son égard n'avait été prévue. Le chirurgien tenta donc d'obtenir une

(118) *Loc. cit.*

(119) *Almanach de la cour, op. cit.*, p. 18 (voir Fig. 2).

(120) *Ibid.*, p. 47.

(121) Voir *Calendrier de la Cour, op. cit.*, de 1781 à 1792.

(122) Alain PETIOT, s. v. Metzinger (Jean), dans : *Les Lorrains et l'empire, op. cit.*, p. 382.

(123) Claude BRUNEEL, *Répertoire des thèses, op. cit.*, p. 55.

(124) Voir note de bas de page de Pauline BACQUAERT, *Nicolas Eloy, op. cit.*, p. 35.

(125) Nous pouvons voir une coquille dans l'*Almanach de la Cour de Bruxelles* de 1864 (voir Fig. 2). Il mentionne Herin de 1779 à 1780. Ce qui est évidemment impossible. Voir donc *Calendrier de la Cour, op. cit.*, de 1779 à 1780.

(126) L'*Almanach de la Cour de Bruxelles* de 1864 mentionne Joseph Unger comme chirurgien de la Cour à partir de 1771 (voir Fig. 2). Selon le *Calendrier de la Cour*, il commença plus tôt. Voir *Calendrier de la Cour, op. cit.*, de 1770 à 1780 ; *Almanach de la cour, op. cit.*, p. 18 (voir Fig. 2).

pension<sup>(127)</sup>. Il lui fut accordé à la place le prolongement de son titre de chirurgien de la Cour des gouverneurs généraux Marie-Christine d'Autriche et Albert de Saxe-Teschen de 1782 à 1792<sup>(128)</sup>.

### Les chirurgiens-dentistes au service de la Cour

Il n'existait pas officiellement de chirurgiens-dentistes attitrés au sein de la Cour avant 1764. Le terme de « chirurgien-dentiste » était encore récent et provenait en fait de l'ouvrage publié en 1728 par le Français Pierre Fauchard, qui exerçait lui-même cette profession. Le titre de son œuvre *Le chirurgien-dentiste ou traité des dents* permit de professionnaliser et de promouvoir la pratique de la médecine dentaire. Avant cette date, les chirurgiens-dentistes, considérés comme des artistes de la dent, étaient nommés les « experts pour les dents » ou « opérateurs pour les dents » ou bien encore « arracheurs de dents ». Ils devinrent donc, au fil du temps, des « dentistes » ou « chirurgiens-dentistes ». Le nouveau terme forgé par Fauchard commença à s'imposer, au point que dès les années 1750, Paris donna le ton dans la profession. Une nouvelle manière de prendre en main le patient ainsi qu'un vocabulaire spécifique apparurent<sup>(129)</sup>. Des instruments spécialisés, ainsi que des fauteuils plus adaptés aux soins furent fabriqués par les dentistes et de nouvelles manières de traiter les dents virent le jour : « *brossage des dents, usage d'opiat, d'élixirs, de poudres blanchissantes, etc* »<sup>(130)</sup>. Il fallut néanmoins attendre les années 1760 pour que cette nouvelle manière d'appréhender les soins buccaux se répande et arrive à la Cour de Bruxelles. Le premier artiste qui pratiqua à la Cour de Charles de Lorraine fut le chirurgien-dentiste Cirez. Inscrit dans le *Calendrier de la Cour* de l'année 1764, il fut le seul chirurgien-dentiste de la Cour jusqu'à la fin du gouvernement en 1780. Cette année-là, deux autres chirurgiens-dentistes, du nom d'Étienne Catalan et de Claude Gabry furent nommés<sup>(131)</sup>. Il se pourrait toutefois que ce dernier ait déjà obtenu

(127) Archives Générales du Royaume, Conseil des Finances, 7627, Requête du chirurgien de la Cour Joseph Unger afin d'obtenir une pension, le 23 juin 1781 ; Voir aussi Archives Générales du Royaume, Conseil des Finances, 7627, Copie des instances du chirurgien de la Cour Joseph Unger afin d'obtenir une pension, Bruxelles, le 19 octobre 1780.

(128) *Calendrier de la Cour, op. cit.*, de 1781 à 1792.

(129) Colin JONES, « Les dents du roi », dans : Catherine LANOË, Mathieu DA VINHA et Bruno LAURIOUX (dir.), *Cultures de cour, cultures du corps : XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2011, pp. 105-106.

(130) Catherine LANOË, « Corps et techniques, techniques du corps », dans : Guillaume CARNINO, Liliane HILAIRE-PÉREZ et Aleksandra KOBILJSKI (dir.), *Histoire des techniques : Mondes, sociétés, cultures (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 2016, p. 428.

(131) *Calendrier de la Cour, op. cit.*, de 1764 à 1780.

le titre de chirurgien-dentiste de Charles de Lorraine en 1776<sup>(132)</sup>. En 1779, il demanda au conseiller secrétaire intime du gouverneur général de Weiss s'il pouvait être ajouté dans le prochain almanach de la Cour<sup>(133)</sup>. Chose fut faite puisqu'il apparaît dans le *Calendrier de la Cour* de l'année 1780<sup>(134)</sup>.

Quel était le rôle principal du chirurgien-dentiste ? Selon Pierre Fauchard, dans son ouvrage sur *Le chirurgien-dentiste ou traité des dents*, il vérifiait la bonne structure et la bonne connexion des dents, la sortie des dents de lait, les dents qui sortent tard ou pas du tout, l'entretien buccal apporté par le patient et les produits officinaux à donner. Il étudiait les causes générales des maladies dentaires et des gencives, liées à la mauvaise alimentation provoquant des dents usées, tartrées ou cariées, ainsi que les effets que le scorbut pouvait occasionner tels que dégâts aux dents, aux gencives et aux os de la mâchoire, excoriations de la langue, des joues et des gencives, etc. Si nécessaire, le chirurgien-dentiste devait avoir recours aux opérations comme le nettoyage, la séparation, le raccourcissement, le resserrement, la suppression des caries, des épulides, des infections ou abcès dentaires, des ulcères et des fistules aux gencives, la cautérisation, le plombage, le redressement, l'arrangement, le raffermissement, la trépanation, l'arrachage ou la remise des dents dans leurs alvéoles<sup>(135)</sup>.

### Le médecin et chirurgien de la vénerie

Outre son Commandant en chef, ses piqueurs, valets de limiers, valets de chiens, chasseurs, palefreniers et maréchal-ferrant, la vénerie de Tervuren possédait un médecin et un chirurgien et ce à la demande de Charles de Lorraine. Ses problèmes de santé fréquents en étaient très certainement la cause. D'après nos recherches basées sur le *Calendrier de la Cour* de 1769, un chirurgien fit son apparition cette année-là dans l'effectif de la vénerie<sup>(136)</sup>. Son nom

(132) Archives Générales du Royaume, Collection de Correspondances, 81, Lettre du conseiller secrétaire intime de Weiss concernant la patente du chirurgien-dentiste Claude Gabry, Mariemont, le 16 octobre 1776. Voir aussi la lettre du 20 octobre 1776.

(133) Archives Générales du Royaume, Collection de Correspondances, 81, Lettre du conseiller secrétaire intime de Weiss concernant la demande du chirurgien-dentiste Claude Gabry de l'ajouter dans le prochain almanach de la Cour, Mariemont, le 20 octobre 1779.

(134) *Calendrier de la Cour, op. cit.*, 1780, p. 25.

(135) Voir la table des matières de l'ouvrage ainsi que Pierre FAUCHARD, *Le chirurgien-dentiste ou traité des dents*, 1, Paris, 1746, p. 183 (2<sup>e</sup> édition).

(136) *Calendrier de la Cour, op. cit.*, 1769, p. 25.

n'est pas mentionné, mais il s'agit vraisemblablement du chirurgien Guillaume Van der Taelen, qui commença réellement à exercer en tant que chirurgien de la vénerie au début des années 1760. Son rôle à la vénerie était de prendre soin du personnel en cas de maux, de soigner les accidents de travail et les blessures dues aux chasses. Le médecin de la vénerie, quant à lui, arriva vers 1770 suite à la maladie qui affecta Charles de Lorraine dès la fin des années 1760. Il s'agit de Jacques Van der Heyden, qui fit son entrée officielle dans le *Calendrier de la Cour* de l'année 1771<sup>(137)</sup>. Ce dernier traitait le personnel du domaine et prescrivait des médicaments. Van der Taelen et Van der Heyden prolongèrent leurs services auprès des gouverneurs généraux conjoints Marie-Christine d'Autriche et Albert de Saxe-Teschen. Van der Heyden arrêta en 1788, tandis que Van der Taelen continua jusqu'en 1792<sup>(138)</sup>.

### Les apothicaires de la Cour

Les comptes<sup>(139)</sup> conservés des apothicaires de la Cour au sein des Archives Générales du Royaume permettent de découvrir les différents types de médicaments prescrits aux gens de la Cour bruxelloise, tout en respectant généralement la pharmacopée bruxelloise de l'époque. Cette pharmacologie du XVIII<sup>e</sup> siècle offre la possibilité de mieux comprendre aujourd'hui les perceptions médicales et les soins caractéristiques de la période. Tous les comptes des apothicaires étaient vérifiés par les médecins et/ou chirurgiens du corps ou de la Cour afin d'examiner le prix de chaque médicament, la conformité des remèdes délivrés par rapport aux ordonnances, le nombre de médicaments octroyés ainsi que leur corrélation avec la taxe des médicaments validant ceux qui étaient prescriptibles à la Cour de Bruxelles. Bien que la Cour de Bruxelles fût abondamment fournie en médicaments et autres préparations pharmaceutiques diverses, elle n'a compté officiellement que trois apothicaires de Cour pour tout le gouvernement de Charles de Lorraine. De manière officieuse, elle était approvisionnée par l'apothicaire Joseph Steenmetsers<sup>(140)</sup>. Un droguiste du nom de Jean Nické ravitaillait aussi les officiers de la

(137) *Calendrier de la Cour, op. cit.*, 1771, p. 24.

(138) Voir *Calendrier de la Cour, op. cit.*, de 1788 à 1792.

(139) Ils sont intitulés « mémoire » dans le jargon pharmaceutique de l'époque.

(140) Archives Générales du Royaume, Maison de Charles de Lorraine, 209, vérifié par le premier médecin Guillaume de Crampagna pour les trois premiers mois de l'année 1780, Bruxelles, le 17 avril 1780.



Cour en tisanes, herbes, lait d'amandes, huiles, sirops, décoctions, essences, poudres, vomitifs, pilules, onguents et autres produits<sup>(141)</sup>.

Si l'on excepte leur tâche de fournisseur au sein de la Cour, il est difficile de retrouver des informations biographiques. Le premier apothicaire était Joseph Anton Purgstaller, au service de santé de la Cour de Charles de Lorraine de 1745 à 1749<sup>(142)</sup>. Il était déjà fournisseur et apothicaire de la Cour de Bruxelles à l'époque de l'archiduchesse Marie-Élisabeth d'Autriche. Le deuxième apothicaire remplaçant Purgstaller était Thomas-Joseph Limelette. Originaire de Namur, il devint apothicaire de la Cour en 1750 et le resta jusqu'en 1767. Son fils, Jean-Baptiste Limelette, occupa sa place de 1768 jusqu'à la mort du gouverneur général en 1780<sup>(143)</sup>.

## Conclusion

Réussir à parvenir à la Cour de Bruxelles était perçu, par les praticiens, comme une élévation de leur rang social et professionnel, de leur réputation, de leur prestige et de leur honneur. La Cour constituait donc un enjeu de reconnaissance, de renommée et de pouvoir. Tout comme à la Cour de France au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette situation n'apportait pas forcément une rémunération quelconque ni d'ailleurs un emploi à temps plein mais elle introduisait incontestablement le praticien dans un cercle d'influence très gratifiant au sein d'un réseau médical important<sup>(144)</sup>. Elle pouvait aussi permettre parfois une ascension politique ainsi que l'accession à la noblesse et à d'autres avantages, tels que l'exemption d'impôts et la garantie de recevoir gratuitement chez l'apothicaire de la Cour les remèdes prescrits par les médecins et les chirurgiens de la Cour<sup>(145)</sup>. Dans son article sur « *les nobles médecins et médecins de cour au XVIII<sup>e</sup> siècle* », Guy Chaussinand-Nogaret résume bien les avantages du passage de simple médecin à médecin à la Cour : « *Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les médecins de Cour forment une élite étroite recrutée parmi les meilleurs spécialistes de l'époque. [...] les médecins de Cour font figure de grands privilégiés d'une profession généralement modeste mais qui offrait aux meilleurs*

(141) Archives Générales du Royaume, Maison de Charles de Lorraine, 207, Mémoire des médecines délivrées par le droguiste Jean Nické à la Cour du mois de novembre 1747 au mois de juin 1749, Bruxelles, le 24 septembre 1749, n° 104.

(142) *Calendrier de la Cour, op. cit.*, 1745, 1746 et 1749.

(143) Voir *Calendrier de la Cour, op. cit.*, de 1750 à 1780.

(144) Alexandre LUNEL, *La maison médicale du roi, op. cit.*, p. 313.

(145) Paul DE ZUTTERE, « Quelques artistes et officiers civils au service de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens – Glanes sur eux et leur famille (Première partie) », dans : *Annales de la Société Royale, op. cit.*, 57, p. 42.

*et/ou aux plus chanceux des possibilités de réussite exceptionnelle. Par le biais de l'anoblissement qui fait au XVIII<sup>e</sup> siècle la plus belle part au mérite personnel, par celui des charges de Cour largement ouvertes à la renommée et au talent, le médecin du XVIII<sup>e</sup> siècle peut espérer se hisser au premier rang des élites reconnues, nonobstant son défaut de richesse, par la seule vertu de son zèle, de son savoir, de ses services. En attendant de s'intégrer de plein droit dans la société des notables, il symbolise avec éclat la montée du mérite au siècle des Lumières »<sup>(146)</sup>.*

L'influence et l'activité des médecins rayonnaient très souvent au-delà de la médecine exercée à la Cour et le titre conféré par lettres patentes du gouverneur général jouait un rôle essentiel en termes d'élévation sociale. Bien entendu, ces facteurs positifs incitèrent bon nombre de praticiens à entrer au sein du service de santé de la Cour sans pour autant recevoir une quelconque rémunération, comme ce fut le cas, par exemple, du médecin Planchon<sup>(147)</sup> qui, en 1779, demanda à obtenir le titre de médecin consultant sans gages ni pension quelconque<sup>(148)</sup>. En outre, l'accès à la Cour ne signifiait pas nécessairement que les membres du service de santé s'attelaient tous à la tâche de manière quotidienne. Quand l'un s'y dévouait corps et âme, l'autre la négligeait pour s'occuper d'autres affaires. Et si certains membres se rassemblaient pour prendre une décision commune quant aux prescriptions à administrer pour des soins, cela ne voulait pas non plus dire que ces accords et compromis étaient faciles à obtenir. En général, les membres du service de santé arrivaient à la Cour grâce à leur notoriété publique, leur dévouement et leur grande activité dans la pratique médicale. Quand l'un était au service d'une famille noble, d'un comte, d'une princesse, d'une archiduchesse, d'un archevêque ou même de la famille impériale autrichienne, l'autre mettait en avant son art à travers ses titres, son apprentissage, ses exploits professionnels, ses origines familiales, ses campagnes militaires, ses publications ou encore ses services comme valet de chambre de Charles de Lorraine.

(146) Guy CHAUSSINAND-NOGARET, « Nobles médecins et médecins de cour au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans : *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 5, 32, 1977, pp. 853-854 ; p. 856.

(147) Jean-Baptiste Luc Planchon (1734-1781) naquit à Renaix et pratiqua la médecine à Tournai. Il était membre de la Société Royale de Médecine de Paris grâce à ses nombreux écrits en médecine. F.-A. SONDERVORST, *Histoire de la médecine belge*, Zaventem, 1981, p. 142.

(148) Archives Générales du Royaume, Collection de correspondances, 81, Lettre du conseiller secrétaire d'Etat et de Guerre Crumpipen au conseiller secrétaire intime de Weiss concernant la disposition à accorder au médecin Planchon le titre de médecin consultant, Bruxelles, le 21 décembre 1779.

On l'a vu à travers le personnel médical, les pratiques n'empêchèrent pas certains membres comme Du Rondeau d'exercer leur métier hors de la Cour en participant à l'avancée scientifique médicale à travers des publications à l'Académie impériale et royale de Bruxelles, ou Eloy de travailler dans le Hainaut tout en rédigeant la deuxième édition en quatre volumes du *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, ou encore Burtin de se lancer dans une carrière politique à la fin du gouvernement. Chaque membre du service de santé présente une biographie atypique, propre à une vie unique, faite d'événements et de motivations divers les amenant à la Cour bruxelloise. Tous avaient une (ou des) tâche(s) précise(s) à la Cour. Le fait de prendre soin de la santé de Charles de Lorraine et de ses proches était cependant un devoir primordial. Quand ils ne devaient pas assister le Prince et sa famille, les médecins et les chirurgiens de la Cour se consacraient aux soins quotidiens des gens et officiers du milieu. Les apothicaires de la Cour, quant à eux, passaient leur temps à approvisionner celle-ci en toutes sortes de médicaments, toutes ces provisions étant constituées sous la surveillance des médecins des et chirurgiens. Il y avait une claire volonté de concertation et de précision dans les diagnostics, malgré les discussions et désaccords possibles au sein du service de santé quant aux soins à prescrire : quand l'un demandait par exemple que Charles de Lorraine fasse une diète, l'autre prescrivait au contraire un aliment supplémentaire. Il fut en effet suggéré à plusieurs reprises que les soucis de santé du gouverneur général étaient largement influencés par son régime alimentaire. Comme Charles de Lorraine ne changea jamais son mode de vie, les médecins et les chirurgiens ne pouvaient dès lors que chercher à apaiser les symptômes et à soulager les épisodes inflammatoires aigus qui apparaissaient sur le fond chronique de sa mauvaise santé.